

## COMMUNE DE PREMESQUES

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.

Nombre de membres afférents au C.C.A.S. : 15  
Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 9 + 5 procurations  
Date de la convocation : 02/04/2025

#### Séance du 15 Avril 2025

L'an deux mille-vingt-cinq et le quinze du mois d'Avril à 18 heures et 45 minutes, le C.C.A.S., régulièrement convoqué, s'est réuni, Salle du Conseil Municipal, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Nathalie GUISLAIN, Vice-Présidente ;

- 9 Présents : N. GUISLAIN – C. LEFEBVRE - F. BOULANGER – D. DUMONT - P. CAREY – C. KNOBLOCH – B. BULOT – C. DAVID – A. HOLLANDRE
- 5 Absents ayant donné pouvoir : Y. HUTCHINSON à N. GUISLAIN - P. PACCOU à C. LEFEBVRE – S. VAN EECKE à B. BULOT - C. DELEPLACE à D. DUMONT - A. DE BLEECKERE à F. BOULANGER
- 1 Absents excusés : V. DEVLEESSCHAUWER

#### Secrétaire de séance : D. DUMONT

#### 2025-02 : Vote du Compte de Gestion 2024

Madame la Vice-Présidente rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer de l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans les écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires 2024 ;

Envoyé en préfecture le 18/04/2025

Reçu en préfecture le 18/04/2025

Publié le

ID : 059-265904706-20250415-202502-DE

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuve le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

*La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Nord*

A Prêmesques, le 18/04/2025  
Affiché le 22/04/2025  
Transmis au contrôle de légalité le 18/04/2025

Ainsi délibéré  
Pour copie conforme,

La Vice-Présidente,  
Nathalie GUISLAIN



Le Secrétaire de Séance  
Denis DUMONT

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'D. Dumont', written over a faint, illegible stamp.